



Postulat de la Fraction des Indépendants: « Les Eglises et la communication: 'Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure font l'événement' »; rapport final; classement

Propositions:

Le Synode

- 1. prend acte des explications et des mesures du Conseil synodal;**
- 2. classe le postulat sur la communication de l'Eglise.**

Situation initiale

Le 24 août 2005, le député au Synode Hannes Studer (Indépendants) a déposé une motion intitulée « Les Eglises et la communication: 'Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure font l'événement' ». Il y invitait le Conseil synodal à « agender pour 2006 (2007) une manifestation à caractère émotionnel et mobilisatrice qui ait un impact sur les médias ». Studer souhaitait mettre sur pied une nouvelle manifestation annuelle de grande envergure spécifique à l'Eglise, destinée à focaliser l'attention de l'opinion sur l'Eglise cantonale.

Le Conseil synodal a estimé qu'une grande manifestation de ce genre devait être inscrite dans la stratégie de communication, qui n'avait pas encore été élaborée à l'époque. C'est pourquoi il a décidé de proposer de transformer la motion en postulat. Dans son principe, l'orientation générale de la motion a été accueillie positivement.

A l'occasion de la transformation en postulat, Hannes Studer a défini plus concrètement ses attentes en proposant de laisser du temps au Conseil synodal pour qu'il puisse faire des propositions intéressantes et fondées. Un consensus était perceptible au sein du parlement, bien que la poursuite du travail n'ait pas été clairement fixée (type de manifestation, messages et contenus, délimitation de la famille réformée, concentration à l'échelle cantonale ou nationale, etc.).

En 2006, une étude de faisabilité a été réalisée sur la base d'ateliers organisés avec les paroisses. Le principe d'un grand événement à l'échelle des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure avait été rejeté pour des raisons de ressource au profit de la solution d'un coaching, susceptible de s'étendre à des manifestations régionales.

Dans le rapport intermédiaire du Conseil synodal, l'objectif d'une grande manifestation a été défini comme étant la présentation de l'Eglise protestante au grand public et le renforcement de l'identification des membres à leur Eglise. D'autre part, le Conseil synodal a constaté que les ressources disponibles pour la communication ne permettaient pas à la fois de maintenir une participation aux foires sous la forme actuelle (MariNatal et BEA) et

de fixer une nouvelle priorité dans le domaine des manifestations. Le Synode d'hiver 2006 a pris acte sans discussion du rapport intermédiaire.

En 2007, la participation œcuménique à des foires (MariNatal/BEA) a été prolongée jusqu'en 2010 par le Synode d'été.

En septembre 2008, le Conseil synodal a décidé de ne pas participer financièrement ni sous forme de patronage au projet d'une fête nationale de l'Eglise.

Considérations

Deux messages centraux de l'étude de faisabilité restent pertinents: premièrement, dans notre société où l'émotionnel joue un grand rôle (*Erlebnisgesellschaft*), les événements sont aussi pour nos Eglises une forme de communication importante et bien en phase avec notre époque. Deuxièmement, bien des paroisses et arrondissements ecclésiastiques peuvent déjà faire valoir une remarquable expérience dans l'organisation de grandes manifestations.

La responsabilité de la direction d'une grande manifestation coordonnée de manière centralisée devrait être confiée aux professionnels du service de la communication. A cet effet, les moyens mis à la disposition de ce dernier devraient être sensiblement augmentés. Il faudrait procéder pour cela à une analyse détaillée du rapport coûts/utilité.

Des idées et projets de manifestations régionales et suprarégionales sont régulièrement lancés dans les arrondissements ecclésiastiques, qui sont donc désormais bien implantés. A Huttwil par exemple, les préparatifs en vue de la mise sur pied de la journée de l'Eglise de Haute-Argovie 2010, à laquelle le service de la communication des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure apportera si besoin est un soutien ponctuel, ont débuté

Un support de communication structuré (relations publiques, transfert de savoir, qualification / coaching d'acteurs, échanges d'informations, etc.) apporte aux arrondissements et aux paroisses une aide ciblée dans l'organisation d'activités d'une certaine envergure qui ont au moins un impact régional. En outre, la mise en relation des acteurs régionaux avec les médias correspondants permet d'avoir un impact durable et positif au travers de la couverture médiatique des manifestations.

Mesures

Le Conseil synodal a chargé le Service de la communication des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure de définir une offre de prestations standardisée à l'intention des arrondissements et des paroisses et de prendre les mesures de planification nécessaires pour la réaliser.

Ces prestations de communication proposées aux arrondissements et aux paroisses devraient être rendues publiques au plus tard lorsque le Synode traitera de la question de la poursuite ou non de la participation aux foires (ce qui est prévu pour le Synode d'été 2010). D'ici là, le Service de la communication répondra positivement aux demandes formulées, dans la mesure des ressources disponibles.

Le Conseil synodal